

APPEL D'OFFRES
Recrutement d'une Société de Nettoyage
Délivré par : Counterpart International

Date d'émission :	7 mars, 2023
Numéro de la demande de offres :	CPI-MGD-RFQ 03.1/2023
Intitulé de la demande de offres :	Recrutement d'une Société de Nettoyage
Délai pour poser des questions :	14 mars, 2023
Délai fixé pour les réponses :	17 mars, 2023
Date de clôture de réception des offres :	21 mars, 2023
Soumettre à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres sous plis fermés à :	Counterpart International, Lot 254, TevragZeyna, BP 3933 Nouakchott Mauritanie

1. INTRODUCTION

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un programme quinquennal financé par USDA. Ce programme vise à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement fondamental par le biais d'un programme d'alimentation scolaire.

Counterpart International (ci-après dénommée Counterpart) lance un avis d'appel d'offres pour le recrutement d'une agence spécialisée en nettoyage pour ses quatre (4) bureaux à : Nouakchott, Aleg, Kaédi et Tagant (Tijikja). Ces services sont requis dans le cadre du programme McGovern-Dole Food for Education financé par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis ci-après « USDA ».

Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

Section A : Instructions aux soumissionnaires

Par la présente, nous sollicitons des offres auprès de sociétés de nettoyage établies en Mauritanie afin de fournir les services décrits à la section B, Spécifications techniques.

PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément à la législation en vigueur
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous :
 - a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
 - b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
 - c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

Le soumissionnaire à cet RFQ certifie qu'en répondant à cette offre, il n'y a, à son encontre, ni suspension, radiation, ou quelque situation qui rend ce dernier inéligible aux appels d'offre du gouvernement américain. Counterpart n'attribuera pas de contrat à quelque firme qui est radié, suspendu ou considéré inéligible par le gouvernement américain.

PRÉPARATION DES OFFRES

1. Les soumissionnaires doivent examiner les spécifications et toutes les instructions contenues dans cet appel d'offres.
2. L'offre préparée par le soumissionnaire et toute correspondance liée à l'offre entre le soumissionnaire et COUNTERPART doivent être en français.
3. Les soumissionnaires doivent préparer une offre technique détaillant les services que le fournisseur peut offrir, comme indiqué à la clause 4, Spécifications techniques.
4. L'offre du soumissionnaire démontrera sa parfaite compréhension des exigences de COUNTERPART ainsi que de son approche et de sa capacité à fournir les services requis.
5. La proposition du soumissionnaire inclura également le (s) CV de la ou des personne (s) chargée (s) de fournir les services à Counterpart, démontrant ainsi son expérience dans la fourniture de services similaires à des organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Toutes les offres restent valables {quatre-vingt-dix jours (90)} jours après la date limite de soumission.
2. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les offres ayant une période de validité plus courte et / ou plus longue.
3. Seules les offres complètes doivent être reçues au plus tard le **21 mars, 2023**.

QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **14 mars, 2023** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

MODIFICATION DES OFFRES

COUNTERPART peut demander à tout soumissionnaire de clarifier son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix, ni à apporter toute autre modification importante après la date limite de soumission, à moins que l'offre n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été repoussée. Les clarifications qui ne changent pas le prix de la soumission ou d'autres aspects importants de la soumission peuvent être acceptées.

DROIT DE COUNTERPART D'ACCEPTER TOUTE OFFRE ET DE REJETER TOUTE AUTRE OFFRE

Counterpart rejettera toute offre qui ne répond pas aux exigences techniques requises.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute réclamation.

QUALIFICATIONS REQUISES DES ENTREPRISES DE NETTOYAGE

1. L'entreprise doit être régulièrement et légalement installée et autorisée à opérer en Mauritanie avec un registre de commerce et NIF
2. L'entreprise doit avoir une présence établie en Mauritanie
3. Se concentrer sur les services de sécurité comme activité principale

4. Au moins cinq années d'expérience dans la fourniture de services de nettoyage aux entreprises et aux organisations locales.

L'IMMEUBLE DE BUREAUX COMPREND:

Régions	Nouakchott	Tagant	Aleg	Kaedi
Description locaux	Lieu: Tevraghzeyna, maison à étage environ 500m2 bâti, 12 bureaux, une petite salle de réception, une cuisine, 5 salles de bain, chambre et douche de gardien, 2 parkings pour des véhicules.	Lieu : Tijikja Maison rez de chaussée, environ 300 m2 bâti, 5-6 bureaux, une salle de conférence, une cuisine, 2 salles de bain, parking pour plusieurs véhicules. Terrain de 2000 m2.	Lieu Aleg : Maison rez de chaussée, terrain environ 400 m2, 5-6 bureaux, une cuisine, 2 salles de bains, parking pour deux véhicules.	Lieu Kaédi : Maison rez de chaussée, terrain d'environ 500 m2, 6 bureaux, une cuisine, 3 salle de bains, parking pour deux véhicules.

PORTEE DES TRAVAUX

Les tâches suivantes doivent être effectuées quotidiennement :

- Toutes les toilettes / salles de bain doivent être nettoyées et rincées quotidiennement avec un désinfectant. Remplacez le papier hygiénique, les serviettes en papier et le savon pour les mains.
- Vider tous les conteneurs à déchets et placer la poubelle à l'extérieur du bâtiment. Remplacez les sacs poubelle au besoin.
- Nettoyez tous les bureaux, classeurs, tables, équipements et autres meubles de bureau.
- Nettoyez et désinfectez le plan de travail de la cuisine.
- Nettoyez et désinfectez l'extérieur et l'intérieur des micro-ondes avec des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.
- Retirez les toiles d'araignée dans toute l'installation.
- Balayer avec une vadrouille à poussière tous les sols durs et une vadrouille humide si nécessaire.
- Repérez les fenêtres, les cloisons et les portes propres.
- Nettoyer les tables, les chaises, les passerelles extérieures et les surfaces en béton du patio extérieur.
- Aire de réception parfaitement propre, y compris les sols, les murs, les portes et les tables.

- Polissez et polissez tous les planchers en bois au moins une fois par mois.
- Signaler tous les problèmes de maintenance.
- Le nettoyage et l'entretien devront être fait en dehors des horaires de travail. (Horaires de travail : **8hr00 ou 18h30**). Mais, un agent restera pendant la journée au bureau pour assurer l'entretien des bureaux.

PÉRIODE DE PERFORMANCE PRÉVUE

La période de performance prévue pour cette mission est d'environ **18 mois** à compter du **1er avril 2023**, avec possibilité de renouvellement, à compter du **30 septembre, 2024**.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUMISSION

En réponse à cette demande d'offres,

Les dossiers de soumission comprennent :

- Le dossier de soumission compris l'offre financière dûment signée en **MRU et en Hors TVA**.
- Une copie du registre du commerce en Mauritanie
- Fournir au moins 3 références avec noms et personne à contacter attestant de l'expérience du soumissionnaire pour des travaux similaires.

2. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'éligibilité et déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères	Scores
Le niveau professionnel en matériel et moyens humains qui seront affectés aux travaux	30
Les références et la notoriété du soumissionnaire	20
Offre Financière en HTVA et en Ouguiya et en Hors TVA.	50
Total	100

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet Food For Education.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour le service en question.

3. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Vous êtes invités à soumettre des offres signées et datées au bureau spécifié dans cette demande au plus tard à l'heure exacte spécifiée dans cette demande.

Les Soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- a) Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
- b) Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l'entreprise ;
- c) Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie.
- d) CV des personnel affecté clés qui vont piloter cette mission pour le compte de COUNTERPART. Au besoin, d'autres entretiens avec l'équipe de direction pourront être effectués afin de vérifier la capacité du soumissionnaire à piloter cette mission.
- e) Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail) ;
- f) Offres

Il est envisagé qu'un contrat de prestation à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l'offre la plus compétitive. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s'il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres doivent être déposées au bureau ou envoyées par courrier électronique au plus tard à la date et à l'heure de clôture. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l'offre.

4. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **14 mars, 2023** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront publiées à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

5. NOTIFICATION DE SÉLECTION

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

Section 1 : Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

- Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 4 pour le modèle)
- Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts (voir la section 3 pour un exemple de format)
- Copie du NINEA ou registre de commerce (voir la section 1.5 pour plus de détails)

Section 2 : Spécifications et exigences techniques

Les soumissionnaires sont priés de soumettre une offre technique décrivant tout le processus ainsi que les méthodes à appliquer pour mener à bien cette mission et proposer une offre financière.

Section 3 : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : **Counterpart International Mauritania**
LOT 254, TevragZeyna, Nouakchott, Mauritania

Référence : Recrutement d'une société de nettoyage

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessus - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :

Section 4 Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanent du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: _____

Nom et titre du signataire :: _____

Date: _____

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :

6. NATURE DU CONTRAT

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu. Le contrat pourra être renouvelé à la fin de la période contractuelle.

Le règlement se fera comme suit :

- Il sera versé au prestataire un montant mensuel contractuel à la fin de chaque mois sur présentation d'une facture et après qu'un constat aura été fait par Counterpart attestant que le travail a été fait conformément aux termes du contrat. Tous les paiements seront effectués en MRU, par chèque ou par virement à l'ordre du fournisseur.

7. RESERVES

L'Administration de Counterpart se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.